



Commune de Trois-Ponts

URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial - il est saisi ~~que le fonctionnaire délégué est saisi que le Gouvernement est saisi~~ d'une demande de :

Les demandeurs sont Monsieur Dethier Olivier et Madame Cuelenaere Laurie

Le terrain concerné est situé à Aisomont - 4980 Trois-Ponts et est cadastré 2ème division section A n° 1585 A, 1586 _, 1587 _, 1583 C

Le projet consiste en "**Régularisation d'une bergerie**" et présente les caractéristiques suivantes :

Application de l'article D.VIII.13. L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme no 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables durant la période d'annonce ou sur rendez-vous spécifique à convenir, aux jours et heures suivants (3) : du lundi au vendredi de 9h à 12h, le mercredi de 14h à 17h à l'adresse suivante : route de Coo, 58 à 4980 Trois-Ponts (local de réunion – 2ème étage).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. Xavier Gillot téléphone 080/68.98.88 – mail xgi@troisponts.be ou M. Fabien Hurllet téléphone 080/68.98.84).

Le présent avis est affiché du 25 mars 2024 au 15 avril 2024

L'enquête publique est ouverte le 1 avril 2024 et clôturée le 15 avril 2024

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de Coo n° 58 à 4980 Trois-Ponts,
- par télécopie au numéro : 080/68 98 98,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@troisponts.be

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU2024/04**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de M. Xavier GILLOT ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : salle du Collège communal, 3° étage, rue de Coo n° 58 à 4980 Trois-Ponts, le 25/05/2022, à 10h (précises).